

La collection d'objets asiatiques d'Alexandra David-Neel à Digne-les-Bains

Episodes d'une vie de voyageuse : les objets d'Alexandra David-Neel

Geneviève Gascuel, chargée des collections à la Maison d'Alexandra David-Neel (MADN).



1 – Alexandra David-Neel vers 1920 lors de son voyage vers le Tibet. Collection MADN, ville de Digne-les-Bains (PHDN 109)

L'HISTOIRE D'UN LEGS

Alexandra David-Neel¹ (1868-1969), écrivain orientaliste française, a effectué quatre voyages en Asie dont les deux derniers de 14 ans (de 1911 à 1925) et 9 ans (de 1937 à 1946). Grâce à la correspondance² entretenue avec Philippe Néel - son mari -, à ses carnets de notes, et à un important fonds photographique nous pouvons parfois documenter les conditions de ses acquisitions lors de ses périples (cadeaux, achats, ...) mais également le lien particulier qu'elle entretient avec certains objets.

Elle a 60 ans quand elle s'installe en 1928 à Digne, en compagnie d'Aphur Yongden, son fils adoptif d'origine sikkimaise. *Samten Dzong*, (résidence de la réflexion en tibétain)

1 Nous avons choisi de respecter le choix de l'écrivain dont tous les livres et articles ont été publiés, de son vivant, sans accent sur le nom Neel. Elle explique cette décision à l'un de ses éditeurs dans son agenda de 1935 : « note envoyée à Brockhaus sur sa demande 18 mars 1935 : « [...] quant à moi j'écris Neel sans accent mais je prononce nēl » ». Archives MADN, ville de Digne-les-Bains.

2 Correspondance en partie publiée chez Plon en 2016. Certaines parties sont encore inédites. Les originaux des échanges entre Alexandra David-Neel et son mari sont tous conservés à la MADN.

devient sa maison d'écrivain, elle y rédige la majorité de ses ouvrages. Après son décès, le 8 septembre 1969, le partage de ses biens s'établit dans le courant de l'année 1970.

La lecture du testament d'Alexandra David-Neel et l'examen des lettres échangées par ses proches après son décès permettent de comprendre l'actuelle répartition de la collection originelle. Le testament est enregistré devant notaire le 20 mars 1963, elle y ajoutera une annexe le 20 mai 1963, puis un codicille le 12 février 1966. La ville de Digne est désignée comme héritier universel et Gabriel Monod-Herzen³ comme exécuteur testamentaire. Dans un premier temps, Alexandra David-Neel envisageait que ses « *objets de caractère religieux, bouddhistes – statuettes, tableaux, etc.*⁴ » soient expédiés en Inde « *au secrétaire de la Mâhâ Bôdhi Society à Calcutta* ». Prudente, elle mentionne dans son testament que si « *les circonstances rendent cet envoi impossible ou trop difficile, Monsieur Monod Herzen aura [ses] instructions à ce sujet* ». L'exécuteur testamentaire l'avait mise en garde de la dispersion et de la revente de sa collection en Inde et lui avait suggéré « *de faire faire une salle à votre nom dans un musée sérieux (Si Guimet vous déplaît, il y a le Musée de l'Homme) car là vous auriez une certitude de ce qu'aucune vente ne serait possible*⁵ ».

A la mort de l'écrivain, Gabriel Monod-Herzen organise la répartition des objets dès 1970 entre le musée de l'Homme et le musée Guimet. Marie-Madeleine Peyronnet⁶ dresse des listes d'objets et de malles à expédier à Paris sur des feuilles volantes qui sont encore conservées aux archives de la Maison d'Alexandra David-Neel (MADN.).

L'essentiel du legs d'Alexandra David-Neel au musée Guimet concerne sa collection de livres tibétains (environ 500 ouvrages). Alexandra David-Neel avait déjà prévu ce don depuis longtemps comme l'atteste un courrier qu'elle a reçu le 20 février 1956 de Jeannine Auboyer⁷, conservateur en chef du Musée Guimet : « *Votre collection de livres tibétains sera un très précieux apport dans notre Bibliothèque où viennent travailler des spécialistes [...]* ». Sont également ajoutés à cette collection de manuscrits, huit

3 G. Monod-Herzen (1899-1983), professeur de physique en Afghanistan et en Inde dans les années 1930. Dans les années 1940, il enseigne à Hanoï et à Saïgon après s'être engagé dans les forces françaises libres (1940). Il organise le Centre d'Études Indiennes à Pondichéry en 1946. Actif dans la résistance (Singapour, Beyrouth 1942, Ethiopie 1942 – 1945), il rentre en France en 1956 pour enseigner à la Faculté de Rennes et mène des recherches sur la lumière. Après sa retraite (en 1969), il enseigne à l'ashram de Sri Aurobindo. A la fin de sa vie, il dispense un enseignement spirituel à Roscoff (29) tout en publiant des ouvrages sur la sagesse hindoue.

(Source : Annemarie Schwarzenbach, *De monde en monde, Reportages 1934-1942*, Edition Zoe, Genève, 2012, note 31).

4 Extraits de la copie du testament manuscrit d'Alexandra David-Neel enregistré à Manosque le 24 septembre 1969. Archives MADN, ville de Digne-les-Bains.

5 Lettre de G. Monod-Herzen à A. David-Neel, le 13 février 1963, Archives MADN, ville de Digne-les-Bains.

6 Marie-Madeleine Peyronnet (née en 1930) fut, de 1959 à 1969, l'auxiliaire de vie et la secrétaire d'[Alexandra David-Neel](#). Elle a été la directrice du musée jusqu'en 1995. Parallèlement, elle a été la présidente de l'Association Alexandra David-Néel. C'est elle qui a effectué les premiers inventaires sur les collections et les archives et a grandement contribué à la publication et la diffusion de l'œuvre de l'écrivain.

7 Jeannine Auboyer (1912-1990), assistante puis conservateur et enfin conservateur en chef du Musée Guimet en 1965 jusqu'en 1980. C'est elle qui lança l'ambitieuse rénovation du Musée à partir 1967.

peintures himalayennes (thangka) et deux masques tibétains qui ont été choisis sur place à Digne en juillet 1970 par Odette Monod⁸.

Le musée de l'Homme inventorie en 1971 le legs⁹ d'Alexandra David-Neel qui se compose de 200 objets asiatiques (vêtements, statuettes, objets rituels, objets utilitaires, thangkas) dont 25 instruments de musique. Sont aussi donnés à ce musée 450 ouvrages de la bibliothèque de l'écrivain, une centaine de revues contenant des articles d'Alexandra David-Neel et un fonds photographique (tirages papier et plaques de verre) concernant le Tibet et le Sikkim¹⁰. Si les deux legs aux musées parisiens ont été constitués majoritairement d'objets et livres tibétains, la donation d'Alexandra David-Neel à la ville de Digne est davantage hétéroclite. En tant que légataire universelle, les droits d'auteur appartiennent à la ville de Digne¹¹. Concernant le legs matériel, il s'agit tout d'abord de la maison et du jardin (tous deux inscrits au titre des monuments historiques en 1996). Le fonds dignois se compose d'environ 300 objets rapportés d'Asie (Tibet, Sikkim, Népal, Inde, Japon, Chine, ...) datant pour la majorité du XIX^e, début du XX^e siècle, d'objets domestiques (valises, meubles, ...), de costumes (asiatiques et tenues d'opéra), d'arts graphiques (peintures, gravures, photographies, carnets, correspondances, cartes géographiques, cartes postales), d'ouvrages (manuscrits publiés et inédits de l'auteur, livres scientifiques, romans, revues, articles).

On notera le souci à l'époque de Gabriel Monod-Herzen de vouloir respecter les indications du testament et de toujours veiller au respect de la mémoire d'Alexandra David-Neel. Grâce à ses décisions et son entremise, il a servi de garant à la survie et l'intégrité des collections en s'assurant que celles-ci étaient conservées dans des lieux adaptés. Il a également œuvré, avec Marie-Madeleine Peyronnet, à la publication de nombreux ouvrages d'Alexandra David-Neel, bien que la *Grammaire Tibétaine* – souhait de publication cher à l'écrivain – n'ait finalement jamais vu le jour. Comme elle l'avait stipulé, ses cendres et celles de son fils ont bien été immergées dans le Gange en 1973. Cependant, aucun objet n'a été renvoyé en Asie hormis une statue de bouddha apportée en 1993 par Marie-Madeleine Peyronnet dans un petit musée mémorial consacré à A. David-Neel au Sikkim¹² et qui est à présent portée disparue.

8 Odette J. Monod (1906-1972), archéologue et orientaliste, conservateur au Musée Guimet. C'est aussi la cousine de Gabriel Monod-Herzen.

9 Ce legs est transféré au Musée du quai Branly-Jacques Chirac après sa création en 2006.

10 Le Sikkim est un ancien royaume de l'Himalaya qui a été rattaché à l'Inde en 1975.

11 Copie du certificat du cabinet de notaire Isnard & Depieds du 18 novembre 1971 pour les droits d'auteur suite au testament. Archives MADN, ville de Digne-les-Bains.

12 Cet objet n'apparaît pas dans les différents inventaires (Seule une copie en bronze reste conservée à la Maison d'Alexandra David-Neel.) mais on peut suivre son histoire dans le film de J. Mascolo de Filipis et A. de Maximy '*Alexandra David-Néel du Sikkim au Tibet interdit*' de 1993.